

Proposition de retour au travail progressif ou en assignation temporaire

(Hébergement – Préposé(e) aux bénéficiaires)

Nom de l'employé(e) : _____
Numéro de l'employé(e) : _____

Titre d'emploi : _____
Début de l'absence : _____

- ☐ Mêmes modalités que l'assignation temporaire précédente
- ☐ Retour au travail progressif (tâches régulières et sans restriction médicale) avec un horaire allégé. Veuillez préciser à la section commentaires le nombre d'heure par jour recommandé. L'employé sera assigné selon l'horaire de son poste ou l'expression de ses disponibilités auprès de l'employeur
- ☐ Retour sur des tâches allégées. **Veuillez compléter les limitations fonctionnelles à respecter ci-dessous :**
- | | |
|---|--|
| ☐ Éviter d'accomplir de façon répétitive ou fréquente les activités qui impliquent de soulever, porter, pousser, tirer des charges de plus de _____ kg | ☐ Éviter de faire le geste de visser ou dévisser |
| ☐ Éviter d'accomplir de façon répétitive ou fréquente les activités qui impliquent d'effectuer des mouvements avec des amplitudes extrêmes de flexion, d'extension ou de torsion de la colonne
☐ lombaire ☐ dorsale ☐ cervicale ou
☐ d'une articulation : _____ (préciser) | ☐ Éviter de travailler avec le membre supérieur
☐ droit ☐ gauche au-dessus de la hauteur des épaules ou en position statique |
| ☐ Effectuer des mouvements de flexion, d'extension ou de torsion même de faible amplitude pour la colonne
☐ lombaire ☐ dorsale ☐ cervicale
ou ☐ d'une articulation : _____ (préciser) | ☐ Éviter de marcher ou de garder la station debout plus de _____ minutes |
| | ☐ Éviter la position assise de plus de _____ minutes |
| | ☐ Éviter de pivoter sur le membre inférieur
☐ droit ☐ gauche |
| | ☐ Éviter de travailler en position accroupie |
| | ☐ Autres restrictions : _____

_____ |

Les tâches seront assignées à l'employé(e) en fonction du besoin du service et dans le respect des limitations fonctionnelles temporaires émises.

Veuillez répondre aux 3 questions suivantes :

- | | |
|--|---|
| 1. Le travailleur est raisonnablement en mesure d'accomplir ce travail | ☐ Oui ☐ Non |
| 2. Ce travail ne comporte pas de danger pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique du travailleur compte tenu de sa lésion | ☐ Oui ☐ Non |
| 3. Ce travail est favorable à la réadaptation du travailleur | ☐ Oui ☐ Non |

NB : L'assignation temporaire peut être effectuée seulement si le médecin traitant répond positivement aux trois questions précédentes. Si vous refusez la proposition de retour au travail progressif ou en assignation temporaire, SVP nous indiquer le ou les motifs afin de nous permettre d'adapter une prochaine proposition.

Durée prévue de l'assignation					
Du	Année	Mois	Jour	Au	Année
	/	/			/

COMMENTAIRES DU MÉDECIN TRAITANT : _____

Nom du médecin	No de permis	Signature	Date

Proposition de retour au travail progressif ou en assignation temporaire

(Hébergement– Préposé(e) aux bénéficiaires)

À titre d'exemples, voici quelques tâches qui pourraient être effectuées en assignation temporaire. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, **d'autres tâches semblables pourraient être offertes**.

En tant que membre de l'équipe de soins, selon les besoins du milieu spécifique où la personne salariée travaille :

- Alimenter les résidents
- Distribuer cabarets
- Distribuer l'eau fraîche et les collations
- Pousser un chariot
- Faire certaines tâches d'hygiène des résidents notamment soins des prothèses dentaires, couper les ongles, faire la barbe, coiffer, maquiller, etc.
- Maquiller et coiffer les résidents
- Répondre aux cloche d'appel
- Accompagner les résidents lors d'un rendez-vous à l'extérieur
- Tenir compagnie aux résidents - lecture, conversation, jeux, loisirs, etc.
- Participer aux activités de loisirs avec les résidents
- Faire la surveillance d'un résident sans mobilisation
- Aider à la réfection des lits et au nettoyage de l'unité
- Faire du rangement, remplir la lingerie, effectuer du remplissage
- Faire le ménage - somnos, armoires, etc.
- Remplir les bassins d'hygiène - savon, crème, huile, etc.
- Faire entretien des articles de toilettes des résidents
- Faire des commissions
- Effectuer des tâches cléricales diversifiées comme classement, numérisation, lecture, écriture, étiquetage, préassembler des dossiers, préassembler les documents d'enseignement remis à la clientèle
- Faire ou refaire des formations en lien avec le travail
- Orienter les visiteurs, distribuer du désinfectant, des masques, etc.